
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 22 juin 2026 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA26 08 0254

La séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 22 juin 2026, à 9 h, à laquelle sont présents :

Le maire : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire de l'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Julia Levitin, agissant à titre de secrétaire du conseil d'arrondissement.

CA26 08 0255

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 juin 2026.

Proposé par la conseillère Vana Nazarian ;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 juin 2026.

ADOPTÉ.

CA26 08 0256

Soumis sommaire décisionnel numéro 1264893004 visant à autoriser la création d'un poste temporaire de chargé(e) de communications - responsable d'activités à la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU qu'afin d'assurer le maintien des opérations et la continuité des activités du service, la création d'un poste temporaire de chargé(e) de communication – responsable d'activités s'avère nécessaire;

ATTENDU que le départ de la cheffe de division a créé une vacance au sein de l'équipe, entraînant une réorganisation des responsabilités. De plus, l'absence pour une durée indéterminée de la cheffe de section de la patrouille urbaine réduit davantage la capacité de coordination et de gestion des activités;

ATTENDU qu'il est donc recommandé de créer un poste temporaire de chargé(e) de communication – responsable d'activités à la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- De créer, à la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement, un poste temporaire de chargé(e) de communication – responsable d'activités (poste : à créer - emploi : 400440 – SBA : XX8600 – centre de responsabilité : 304755-01801);
- 2.- D'imputer la dépense, le cas échéant, selon les informations financières contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA26 08 0257

La période de questions du public débute à 9h10.

Aucune question n'a été posée.

CA26 08 0258

Proposé par le conseiller Aref Salem;
Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
De lever la séance extraordinaire à 9h10.
ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 30 juin 2026.
